



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Autisme et autres troubles envahissants du développement

Interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent

Recommandation de bonne pratique

Missions de la HAS

**Autorité publique indépendante
à caractère scientifique**

**Évaluer l'aspect médical,
économique et de santé publique**

**Améliorer la qualité
et la sécurité des soins**

Aider les pouvoirs publics
dans leurs décisions de remboursement
des produits et services médicaux

**Promouvoir les bonnes pratiques
et le bon usage des soins
auprès des professionnels de santé
et des usagers**

→ Avis sur les médicaments, les actes, les dispositifs médicaux, les actions de santé publique ou l'organisation du système de santé

→ **Recommandations de bonne pratique**, certification des établissements, développement professionnel continu, indicateurs de qualité et sécurité des soins

Mesure 9 du Plan Autisme 2008-2010

Mesure 9-1.

HAS : « élaborer des recommandations de pratiques professionnelles et développer un programme d'évaluation des pratiques des professionnels de santé ».

Mesure 9-2.

ANESM : « élaborer des recommandations de pratiques professionnelles dans le champ médico-social »

Fort recouvrement des 2 mesures

=> articulation entre les 2 institutions et

Confirmation d'un projet commun HAS – ANESM

Continuité de travaux antérieurs

- 1. Recommandations pour la pratique professionnelle du diagnostic de l'autisme [chez l'enfant]**
 - FFP-HAS 2005
- 2. Autisme et autres troubles envahissants du développement : état des connaissances hors mécanismes physiopathologiques, psychopathologiques et recherche fondamentale**
 - HAS 2010
- 3. Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres TED**
 - Anesm 2010
- 4. Autisme et autres TED : diagnostic et évaluation chez l'adulte**
 - HAS 2011

Choix de la méthode : consensus formalisé

1. Méthode de recommandation

- **Principes de l'*Evidence Based Medicine* (EBM)**
 - Analyse littérature en français + anglais
 - Expérience des professionnels
 - Attentes des patients
- **Transparence**
- **Indépendance**

+ Consultation publique

2. Méthode de consensus

- **Formaliser le degré d'accord entre experts**
 - identifier les points de convergence, de divergence ou d'indécision entre experts
- **Utile quand**
 - **controverse**
 1. *avec nécessité d'identifier parmi plusieurs alternatives les situations dans lesquelles une pratique est jugée appropriée*
 - **absence ou insuffisance de littérature**
 - *de fort niveau preuve*
 - *répondant spécifiquement aux questions posées*

Diversité du recrutement des experts

1. Organismes sollicités

- 22 sociétés savantes et associations professionnelles
- 19 associations d'usagers
- 8 institutions (ministère de la santé, du handicap, de l'éducation nationale, caisses, etc...)

2. Appel à candidature

- Site de la HAS

3. Consultation publique ouverte à tout organisme

4. 138 participants + 185 organismes consultés

- Pédopsychiatres, pédiatres, MG, psychologues, éducateurs, enseignants, assistant service social, etc.
- Secteur sanitaire et médico-social, libéral, école, MDPH
- Parents et personnes avec troubles envahissants du développement

Messages-clés

- 1. Associer l'enfant et sa famille**
2. Évaluer régulièrement le développement et l'état de santé de l'enfant/adolescent
- 3. Intervenir de manière précoce, globale personnalisée et coordonnée**
4. Encadrer les prescriptions médicamenteuses
- 5. Assurer cohérence, continuité et complémentarité du parcours de l'enfant**
6. Développer les études de recherche

Intervenir de manière précoce, globale personnalisée et coordonnée

1. Dans les 3 mois post-diagnostic, avant 4 ans
 - Pour tout enfant avec TED +/- retard mental (grade B)
 - D'emblée viser communication et langage (grade C)
2. Visant tous les domaines concernés
 - Imitation, langage, communication, jeu, interactions sociales, organisation motrice et planification des actions, capacités adaptatives des comportements dans la vie quotidienne (grade B) ;
 - Domaines sensoriel et émotionnel (accord d'experts) → psychothérapie
3. Adaptation au caractère singulier de l'enfant
 - Tenir compte de l'hétérogénéité des profils et évolution
4. Auprès de l'enfant et de la famille
 - Approche éducative, comportementale et développementale (grade B)
 - Approche intégrative (accord d'experts)
 - Implication et formation des parents

Conclusion

1. Collaboration inédite

- 138 professionnels et usagers
- 185 organismes
- 2 agences d'évaluation

2. Une étape

- dans un continuum d'amélioration des pratiques

